



Je suis en arret et je recois un recomande de mon patron

Par **conduc01**, le **19/03/2013** à **14:09**

Bonjour, rn
je suis conducteur de travaux, et en arret depuis 5 mois pour depression serieuse avec un suivi par une psychotherapeute. au debut mon patron m'a passé de tres nombreux coup de fil pour recuperer soi disant des dossiers que je n avais pas il m'a meme envoyer les gendarmes ce qui a mon sens est une abheration qu'il se soit deplacer pour sa. en discutant avec le comptable de la societe j ai appris que le patron avait embauché quelqu'un a mon poste en CDI pour me remplacer or il n'y a pas de place dans l'entreprise pour deux poste comme celui la. a t il le droit?
rn
net aujourd'hui je reçoit un recommandé me demandant de restituer du materiel qui m'a ete offert par un fournisseur pour ME remercier, de payer les reparations de mon tel pro qui a etait endomage et qui selon lui est inutilisable or il est allé sur une messagerie mail que j avais creer avec le telephone pour supprimer tous les messages envoyés apres 17h30 mon heure théorique de fin de travail (car pour des raisons d'argent il m'a mis TAM a l'heure et non au forfait) et il me prepare une liste de tout les repas superieur a 15€ que j ai payer avec la carte bleu de la boite ce qui veut dire que tout les repas ou j ai invité des cliets seront pour ma poche!
rn
nque dois je faire? rnrnmerci d'avance